Fédération Nationale des Chasseurs

Le Carnet de Prélèvement Universel

Fédération Nationale des Chasseurs

CPU

Carnet de Prélèvement Universel

Si une étiquette "carnet de prélèvement" existe sur votre validation annuelle du permis de chasser, collez-la ici

N° Permis de chasser :

CONSEILS DE REMPLISSAGE :

- J'écris soigneusement, sans déborder des cases, afin de permettre le traitement automatisé du carnet.
- Je lis le mode d'emploi pages 2 et 3.

En fin de SAISON :

☐ cochez ici si vous n'avez pas **prélevé** de bécasse

☐ cochez ici si vous n'avez pas **chassé** de petit gibier de montagne

Les données recueillies dans le CPU resteront strictement anonymes et ne peuvent être utilisées à d'autres fins que techniques et scientifiques pour la réalisation de synthèses locales, départementales, régionales ou nationales. Les informations nominatives sont confidentielles.

Mode d'emploi

Avant propos

- Le CPU permet de relier le prélèvement d'une espèce à un territoire, un jour de chasse et au chasseur.

- Ainsi on connaîtra:
  - Le **prélèvement** par espèce
  - **L'effort de chasse** (ou pression de chasse)
  - La **répartition géographique** des prélèvements
  - La **chronologie** des prélèvements

La constitution du CPU

- La carnet est constitué de seulement 2 fiches:
  - Une **fiche territoire** de chasse
  - Une **fiche prélèvement** = corps du carnet

La Fiche Territoire

- Le Territoire représente le lieux de la sortie de chasse.

- Il est décrit par 2 variables:
  - Le **département** (code postal facultatif)
  - La **commune**
  - Le lieu-dit à renseigner uniquement si vous avez prélevé un galliforme de montagne.

Comment remplir cette fiche Territoire ?

- Notez vos territoires de chasse en début de saison
- Si vous chassez sur un nouveau territoire au cours de la saison, il suffit de le rajouter.
- Si vous êtes invité, c'est votre carnet que vous devez remplir.

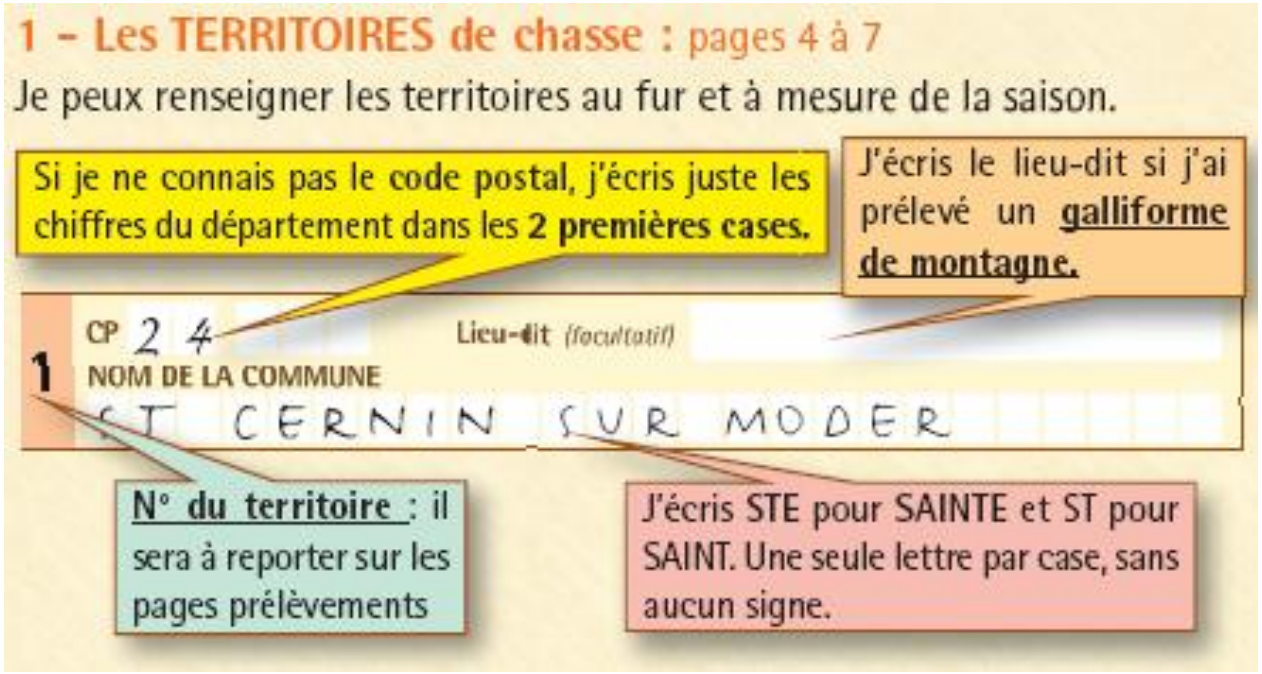
1 - Les TERRITOIRES de chasse : pages 4 à 7
Je peux renseigner les territoires au fur et à mesure de la saison.
Si je ne connais pas le code postal, j'écris juste les chiffres du département dans les 2 premières cases.
J'écris le lieu-dit si j'ai prélevé un galliforme de montagne.
CP 24
Lieu-dit (facultatif)
1
NOM DE LA COMMUNE
ST CERNIN SUR MODER
N° du territoire : il sera à reporter sur les pages prélèvements
J'écris STE pour SAINTE et ST pour SAINT. Une seule lettre par case, sans aucun signe.

En pratique

- Le statut du territoire (ex : ACCA, société privée, etc.) ne peut être renseigné dans le carnet CPU papier. Pour ceux qui le souhaitent, le site http://www.carnetcpu.com permet de renseigner cette information.

- Notez le département où vous chassez (les deux premiers chiffres du code postal). Afin de faciliter la lecture de la commune nous vous invitons à renseigner le code postal complet si vous le connaissez.

- Le chasseur note la commune sur laquelle il a réalisé sa sortie de chasse (s'il a chassé sur plusieurs communes il note les différentes communes comme étant différents territoires de chasse)

Fédération Nationale des Chasseurs

La Fiche Prélèvement

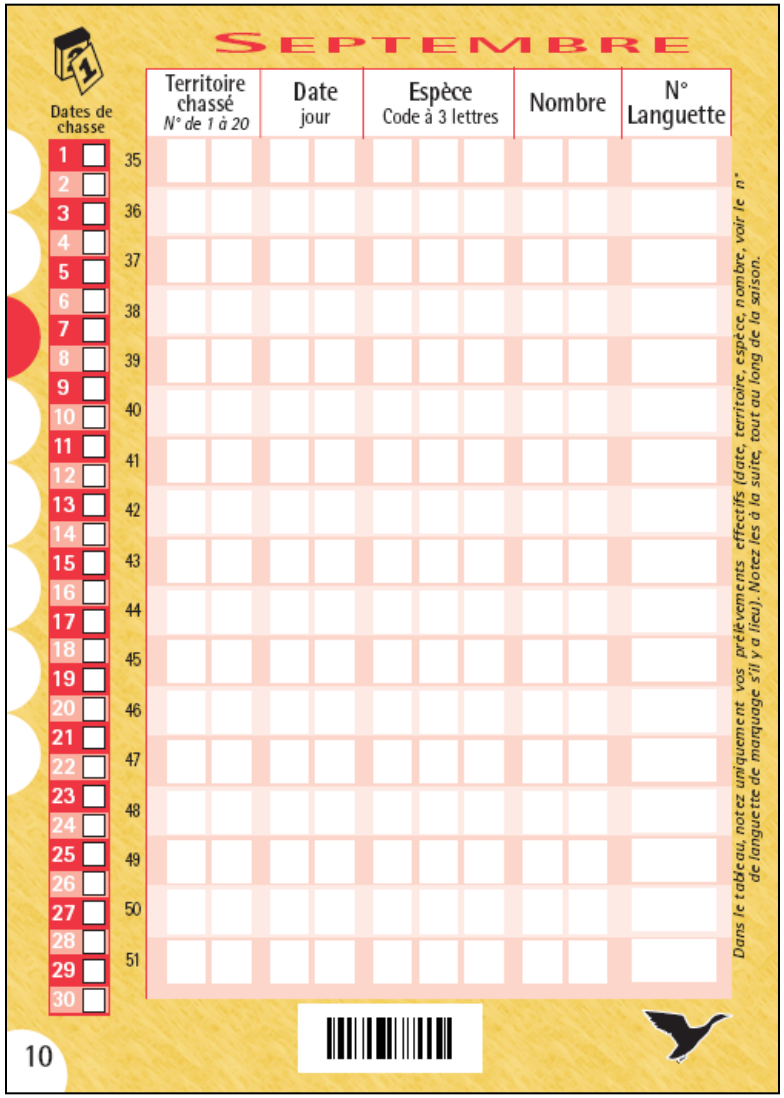
SEPTEMBRE
Dates de chasse
Territoire chassé N° de 1 à 20
Date jour
Espèce Code à 3 lettres
Nombre
N° Languette
Dans le tableau, notez uniquement vos prélèvements effectifs (date, territoire, espèce, nombre, voir le n° de languette de marquage s'il y a lieu). Notez les à la suite, tout au long de la saison.
10

- 4 informations:
  - La date de chasse (à remplir à chaque sortie, même bredouille, c'est très important!)
  - Le Territoire
  - L'espèce prélevée
  - Le nombre d'individus prélevés par espèce
  - (le n° de languette autocollante dans le cas où existent des dispositifs de marquage spécifiques associés au CPU)

Comment remplir cette Fiche Prélèvement ?

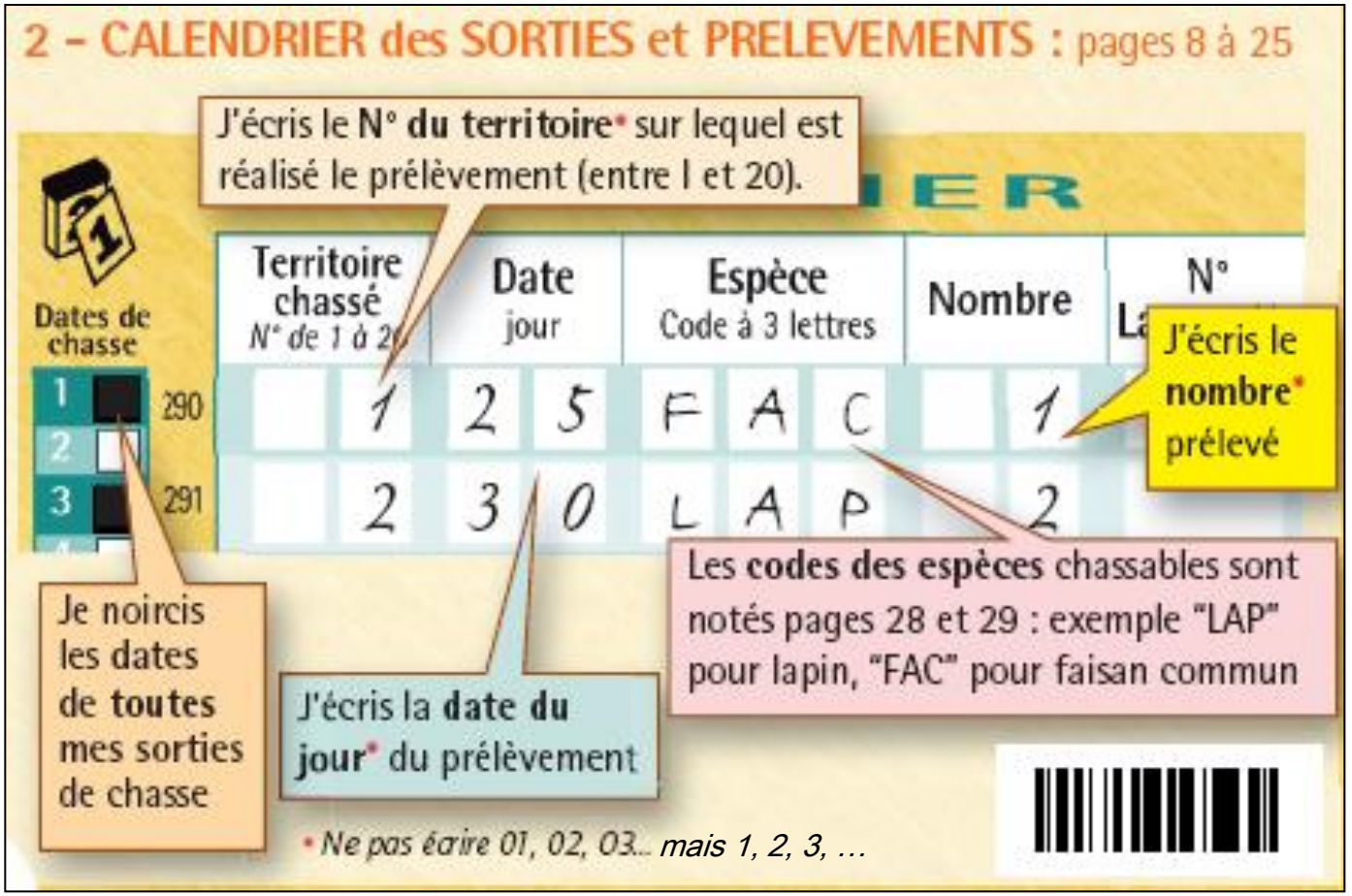
2 – CALENDRIER des SORTIES et PRELEVEMENTS : pages 8 à 25
J'écris le N° du territoire* sur lequel est réalisé le prélèvement (entre 1 et 20).
Territoire chassé N° de 1 à 2
Date jour
Espèce Code à 3 lettres
Nombre
N°
Dates de chasse
1
2
3
290
291
1 2 5 F A C 1
2 3 0 L A P 2
J'écris le nombre* prélevé
Je noircis les dates de toutes mes sorties de chasse
J'écris la date du jour* du prélèvement
Les codes des espèces chassables sont notés pages 28 et 29 : exemple "LAP" pour lapin, "FAC" pour faisan commun
* Ne pas écrire 01, 02, 03... mais 1, 2, 3, …

Fédération Nationale des Chasseurs

Pages Codes des Espèces

Codes des espèces chassables

Reportez sur la page de prélèvement le code à 3 lettres de l'espèce prélevée.

L'identification par code est un moyen simple et efficace pour recenser toutes les espèces de gibiers sur un seul et même carnet.

Petit gibier de plaine

Faisan commun	F A C
Faisan vénéré	F A V
Lapin de garenne	L A P
Lièvre brun	L I B
Perdrix grise	P E G
Perdrix rouge	P E R
Colin de Virginie	C L V
Colin de Californie	C L C

Canards, oies et foulques

Chipeau	C H I
Colvert	C O L
Eider à duvet*	E I D
Foulque macroule	F O U
Garrot à œil d'or	G A R
Harelde de Miquelon	H A R
Macreuse brune	M A B
Macreuse noire	M A N
Milouin	M I L
Milouinan	M O U
Morillon	M O R
Nette rousse	N E T
Oie cendrée	O I C
Oie des moissons	O I M
Oie rieuse	O I R
Pilet	P I L
Poule d'eau	P O U
Râle d'eau	R A L
Sarcelle d'été	S A E
Sarcelle d'hiver	S A H
Siffleur	S I F
Souchet	S O U

Corvidés

Corbeau freux	C O F
Corneille noire	C O R
Geai des chênes	G E A
Pie bavarde	P I E

Limicoles

Barge à queue noire*	B Q N
Barge rousse	B A R
Bécasseau maubèche	B M A
Bécassine des marais	B E M
Bécassine sourde	B E S
Chevalier aboyeur	C A B
Chevalier arlequin	C A R
Chevalier combattant	C O M
Chevalier Gambette	C G A
Courlis cendré*	C C E
Courlis corlieu	C C O
Huîtrier pie	H U I
Pluvier argenté	P A R
Pluvier doré	P D O
Vanneau huppé	V A N

Oiseaux de passage

Alouette des champs	A L O
Bécasse des bois	B E C
Caille des blés	C A I
Grive draine	G D R
Grive litorne	G L I
Grive mauvis	G M A
Grive musicienne	G M U
Merle noir	M E R
Pigeon biset	P B I
Pigeon colombin	P C O
Pigeon ramier	P R A
Tourterelle des bois	T B O
Tourterelle turque	T T U

Prédateurs terrestres

Belette	B E L
Fouine	F O I
Hermine	H E R
Martre	M A R
Putois	P U T
Renard	R E N

* *Espèce sous moratoire (chasse suspendue) à partir de 2008 et pour 5 ans*

Attention : Dans certains départements un carnet spécifique Petit Gibier de Montagne peut être obligatoire. Renseignez-vous auprès de la Fédération des Chasseurs.

Grand gibier

Cerf	C E R
Chevreuil	C H E
Chamois	C H A
Mouflon	M O F
Sanglier	S A N
Isard	I S A

Autres

Blaireau	B L A
Cerf sika	S I K
Chien viverrin	V I V
Daim	D A I
Etourneau sansonnet	E T O
Ragondin	R A G
Rat musqué	R M U
Raton laveur	R L A
Vison d'Amérique	V I S

Petit gibier de montagne

Gélinotte	G E L
Grand tétras	G T E
Lagopède alpin	L A G
Lièvre variable	L I V
Marmotte	M O T
Perdrix bartavelle	P B A
Perdrix de montagne	P G M
Tétras lyre	T L Y

Ces codes sont très simples, mais attention à bien identifier l'espèce !

En pratique

- **Je grise dans le calendrier mensuel toutes les dates de mes sorties de chasse (y compris les journées bredouilles)**

- **Si j'ai prélevé un animal :**
  - Je prend un petit moment pour faire ce qui suit :
  - J'écris le numéro du territoire de chasse (voir fiche territoire)
  - J'écris la date du jour où j'ai réalisé le prélèvement (sur la fiche prélèvement correspondant au mois !)
  - J'écris le code à 3 lettres de l'espèce prélevée (mémento page 28 et 29 de mon carnet)
  - J'écris le nombre d'animaux de l'espèce que j'ai prélevés
  - Si un dispositif de marquage de l'animal est associé au CPU(ex : languette autocollante), je le fixe sur l'animal et me conforme aux recommandations accompagnant le dispositif).

Questions / Réponses

Q: Comment note t'on les oiseaux tués en palombières?

R: **Pour les palombières « à tir », c'est le tireur qui note ses prélèvements.**

Pour les palombières traditionnelles (au filet), une seule personne note les prises de toute l'équipe.

Q: Pourquoi noter les prises de grand gibier, alors qu'elles sont déjà comptabilisées ? Lors d'une battue qui note le prélèvement?

R: **C'est le chasseur qui tire et qui tue l'animal qui le note sur son carnet. Cela permettra de comparer à terme les déclarations de plan de chasse et les prélèvements individuels.**

Evolution

- Les chasseurs qui le désirent peuvent enregistrer dès maintenant leurs prélèvements personnels sur Internet. Ils ont accès ainsi à différentes statistiques sur leur tableau et leur saison de chasse.

www.carnetcpu.com

Nouvelle version en cours de réalisation

Fédération Nationale des Chasseurs

Le Pigeon colombin est une espèce dont on ignore aujourd'hui les prélèvements.
Le CPU doit permettre à terme de mieux appréhender la gestion des espèces gibier

FIN